



PROGRAMME INTERNATIONAL DE BOURSES FBAUC-SIU 2026-2027

OBJECTIF

L'objectif du Programme international de bourses FBAUC-SIU est de favoriser une amélioration des soins urologiques dans les pays en voie de développement, en offrant un appui financier à des urologues en formation qui planifient de retourner dans leur pays d'origine après leur formation.

PRIX

Chaque année, un maximum de deux (2) bourses de 10 000 \$ chacune pourront être remises. Pour recevoir une bourse, les demandes doivent satisfaire à l'objectif du programme.

Les bourses ne sont pas renouvelables, et couvrent une période de un (1) an.

CONDITIONS

Les candidats doivent être de récents diplômés (au cours des 5 années précédentes) d'un programme de résidence en urologie dans un pays en voie de développement, selon la définition du Fond monétaire international (http://fr.wikipedia.org/wiki/Pays_en_développement), et qui a été accepté à un poste de chercheur-boursier clinique ou de recherche dans un établissement canadien. (Co-investigateur principal ou investigateur principal doit être un urologue)

Les candidats doivent avoir l'intention de retourner dans leur pays d'origine à la fin de leur programme de formation.

Pour recevoir sa bourse:

1. Le lauréat doit faire une demande d'adhésion à titre de membre candidat de l'AUC et de membre en formation de la SIU s'il n'est pas déjà membre de ces organismes; et

2. L'établissement qui reçoit le lauréat doit remettre à la FBAUC une confirmation de son inscription.

Les lauréats devront soumettre un rapport par écrit au président du Conseil administratif de la FBAUC dans les douze (12) mois suivant son retour dans son pays d'origine, rapport résumant de quelle manière la formation au Canada a amélioré les soins urologiques dans son pays. La FBAUC transmettra ce rapport aux délégués de la SIU du Canada et du pays d'origine du lauréat.

SOUMISSION D'UNE DEMANDE

La date limite pour faire une demande en vertu du programme international de bourses FBAUC-SIU est le **1 Avril 2027**. Les candidats doivent entreprendre leur première ou leur seconde année de formation à titre de chercheur-boursier au cours de la même année civile.

Toutes les demandes doivent être soumises par courriel et doivent inclure ce qui suit :

- 1) Formulaire de demande dûment rempli;
- 2) Lettre d'appui personnel, y compris comment le projet de chercheur-boursier satisfait à l'objectif du programme, et une déclaration concernant l'intention de retourner dans son pays d'origine à la fin du programme de formation;
- 3) Confirmation de l'acceptation d'un poste de chercheur-boursier en urologie (clinique ou de recherche) dans un établissement canadien, mentionnant la durée prévue de la formation ou les dates de début et de fin de celle-ci; et
- 4) Lettre de recommandation d'un établissement médical du pays d'origine.

Toutes les demandes seront passées en revue par le Conseil administratif de la FBAUC.

Toutes les demandes doivent être soumises par voie électronique par l'entremise du site Web de la FBAUC (www.cuasf.org). :

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez communiquer avec :
Girish Kulkarni
Conseil scientifique de la FBAUC
a/s de Marfisa Defrancesco

Association des urologues du
Canada
marfisa.defrancesco@cua.org